
**Protocole de Montréal
relatif à des substances
qui appauvrissent
la couche d'ozone**

Distr. générale
21 mars 2022

Français
Original : anglais

**Cinquième Réunion extraordinaire des Parties
au Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone**
Bangkok, 16 juillet 2022
Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation : adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux ;
 - c) Vérification des pouvoirs des représentant(e)s.
 3. Reconstitution du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal pour la période 2021–2023.
 4. Adoption des textes issus de la réunion.
 5. Clôture de la réunion.
-